

POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE PLUS INCLUSIVE

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports de Montréal sur le projet de Politique de développement culturel 2017-2022

Par le regroupement de six organismes culturels de l'arrondissement de Montréal-Nord:

Artistes en arts visuels du nord de Montréal (AAVNM)

Bouge de là

Orchestre d'harmonie de Montréal-Nord

Productions Qu'en dit Raton ?

Société culture et traditions québécoises de Montréal-Nord (SCTQ)

Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord (SHGMN)

27 mars 2017

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
La réalité de Montréal-Nord.....	4
Nos coups de cœur	4
Nos propositions.....	5
1/ les entreprises et industries culturelles et créatives	5
2/ Le numérique	5
3/ Les quartiers culturels.....	5
4/ Les équipements culturels	7
6/ Le réseau Accès culture	8
7/ Le loisir culturel et la pratique artistique amateur.....	8
10/ Le Quartier des spectacles	9
12/ Les festivals et événements	10
13/ L’art public	11
14/ Le Conseil des arts de Montréal.....	12
15/ Les lieux privés de diffusion montréalais.....	12
16/ Les ateliers d’artistes	13
19/ Le rayonnement.....	13
20/ Le tourisme culturel.....	14
21/ Le patrimoine	14
En conclusion.....	15

INTRODUCTION

Nous sommes ravis de vous présenter notre avis et nos préoccupations au sujet du projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal. Nous remercions la Commission pour cette opportunité.

Ce mémoire représente le point de vue collectif de six organismes culturels de Montréal-Nord. À nous six, nous représentons les trois quarts des organismes culturels de l'arrondissement. Nous sommes en effet très peu à Montréal-Nord, outre les services culturels municipaux, à partager avec nos concitoyens différentes facettes des arts et de la culture par l'entremise de nos œuvres, de nos activités de médiation culturelle et de loisir culturel. Ensemble, nous œuvrons dans les domaines de la musique symphonique amateur et semi-professionnelle, de la danse, de la création et de la diffusion des arts visuels, de la préservation et de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, de la célébration de la Fête nationale du Québec, des arts de la scène, et du théâtre jeunesse. Nous sommes tous des organismes sans but lucratif et nous ne sommes ni très grands ni très nombreux, mais cela ne nous empêche pas d'avoir à cœur notre mission et d'être fiers : fiers de notre rôle auprès de nos concitoyens, fiers de notre contribution à la vie culturelle de notre collectivité et fiers de notre appartenance à notre arrondissement. Pour autant, nous n'arrêtons pas de cultiver l'espoir de rayonner à l'extérieur de celui-ci...

Dans l'ensemble, nous estimons que le projet de Politique est sur la bonne voie. Nous sommes d'accord avec ses grandes orientations. Nos commentaires ne touchent pas ces dernières : ils visent plutôt à enrichir la Politique, en la rendant notamment plus sensible aux réalités et aux aspirations des arrondissements en périphérie du centre-ville, comme Montréal-Nord. Nous nous réjouissons que plusieurs des objectifs et priorités de la Politique indiquent déjà clairement que leur portée s'étend à l'ensemble du territoire de la Ville. Mais nous croyons que cette généralisation à tout le territoire devrait s'appliquer dans plusieurs autres cas aussi. Nous tentons aussi dans ce mémoire d'apporter des ajustements à la Politique afin qu'elle accorde une attention explicite aux plus petits organismes culturels et aux organismes sans but lucratif comme les nôtres. En somme, nous espérons rendre la Politique plus inclusive.

Notre mémoire fait référence au résumé des objectifs et priorités de la Politique aux pages 90 à 96 du projet de Politique.

LA RÉALITÉ DE MONTRÉAL-NORD

Nos commentaires sont profondément ancrés dans la réalité de l'arrondissement de Montréal-Nord et des défis auxquels il fait face. Pour la présente consultation, il importe de tenir compte des aspects suivants de notre arrondissement :

- On n'y retrouve aucune salle de spectacle privée, aucun musée.
- L'arrondissement peine à attirer des artistes de renom pour qu'ils viennent s'y établir.
- L'arrondissement est loin de la ville-centre. Les trajets en transport en commun ou en voiture sont souvent difficiles. Pour se rendre au centre-ville, il faut compter près de 45 minutes en voiture et près d'une heure en transport en commun. Les citoyens doivent être profondément engagés pour profiter de l'offre culturelle de la ville-centre. La situation de l'arrondissement plaide en faveur de services culturels de proximité.
- Son territoire est densément occupé et est disposé tout en longueur. Il se prête mal au développement d'un quartier culturel unique.
- Montréal-Nord est, avec Côte-des-Neiges, l'arrondissement le plus multiethnique de Montréal. Près des deux tiers des citoyens sont issus de l'immigration.

NOS COUPS DE CŒUR

Comme nous le disions, nous appuyons les grandes lignes de la Politique. Parmi ses objectifs et priorités, certains ont particulièrement suscité notre enthousiasme. Nous les signalons dans l'espoir qu'ils seront préservés, voire approfondis, dans l'ultime version de la Politique :

- L'appropriation citoyenne des équipements culturels.
- Le rôle essentiel du réseau Accès culture.
- L'importance de la médiation culturelle, spécialement celle qui vise les communautés culturelles et les nouveaux arrivants.
- L'attention au design sur tout le territoire.
- La protection du patrimoine.

NOS PROPOSITIONS

Voici maintenant nos propositions visant à enrichir la Politique, spécifiquement les objectifs et priorités présentés aux pages 90 à 96 du projet.

1/ LES ENTREPRISES ET INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Les programmes de soutien devraient aussi être adaptés aux réalités des plus petites entreprises culturelles et leur accès devrait être facilité.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Réviser les processus et critères des programmes de soutien afin de répondre aux réalités du milieu et tendre vers une plus grande souplesse pour mieux saisir les opportunités, soutenir les maillages et appuyer les modèles d'affaires et les projets hybrides.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Réviser les processus et critères des programmes de soutien afin de répondre aux réalités du milieu et aux réalités des grands comme des petits organismes, et tendre vers une plus grande souplesse pour mieux saisir les opportunités, soutenir les maillages et appuyer les modèles d'affaires et les projets hybrides.

Lors de la révision de ces programmes de soutien, on devrait songer notamment à offrir une aide au démarrage aux nouveaux organismes culturels sans but lucratif.

2/ LE NUMÉRIQUE

Nous appuyons l'intention de faciliter l'adoption du numérique par les organismes culturels montréalais. Nous insistons cependant pour que la Politique rappelle clairement qu'il ne s'agit que d'un moyen parmi d'autres de création, de diffusion, de valorisation et de promotion, et non d'une fin en soi, ou encore pire, d'une condition d'accès aux programmes de soutien.

3/ LES QUARTIERS CULTURELS

Sur un territoire comme celui de l'arrondissement de Montréal-Nord, qui est déjà densément occupé et disposé tout en longueur, il est difficile, voire impossible, de réunir toutes les

installations culturelles dans un même « quartier ». La plupart des installations étant déjà concentrées dans la partie est de l'arrondissement, la création d'un quartier culturel dans ce secteur, même si l'espace le permettait, compliquerait l'accès à la culture pour les citoyens du secteur ouest. La Politique devrait faciliter la mise en valeur de plus d'un quartier culturel par arrondissement, quitte à parler alors de pôles et d'îlots culturels.

OBJECTIF ORIGINAL :

Poursuivre l'implantation et le développement artistique et commercial des quartiers culturels autour des équipements culturels, des bibliothèques, des lieux de création et de diffusion.

OBJECTIF SUGGÉRÉ :

Poursuivre l'implantation et le développement artistique et commercial des quartiers culturels autour des équipements culturels, des bibliothèques, des lieux de création et de diffusion, tout en reconnaissant que la création d'un quartier culturel unique dans un arrondissement donné pourrait ne pas être possible ou souhaitable et que la création de pôles et d'îlots culturels serait alors plus appropriée.

PRIORITÉS ORIGINALES :

Intégrer les quartiers culturels dans le plan d'urbanisme de la Ville et encourager les arrondissements à faire de même dans leur environnement ;

Favoriser l'implication et la participation des organismes locaux et des citoyens au développement de leur quartier culturel ;

Favoriser la mise en œuvre d'initiatives identitaires, physiques et numériques qui consolideront les quartiers culturels.

PRIORITÉS SUGGÉRÉES :

Intégrer les quartiers, pôles et îlots culturels dans le plan d'urbanisme de la Ville et encourager les arrondissements à faire de même dans leur environnement ;

Favoriser l'implication et la participation des organismes locaux et des citoyens au développement de leurs quartiers, pôles et îlots culturels ;

Favoriser la mise en œuvre d'initiatives identitaires, physiques et numériques qui consolideront les quartiers, pôles et îlots culturels.

Dans la priorité suivante, on devrait parler d'attraits patrimoniaux et artistiques afin d'inclure plus explicitement la mise en valeur de l'art public et du design.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Assurer une approche intégrée du développement des quartiers culturels, des projets de mise en valeur d'attraits patrimoniaux et d'implantation d'équipements culturels municipaux, gouvernementaux et privés.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Assurer une approche intégrée du développement des quartiers culturels, des projets de mise en valeur d'attraits patrimoniaux et artistiques, et d'implantation d'équipements culturels municipaux, gouvernementaux et privés.

4/ LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Parmi les priorités concernant les équipements culturels, il devrait y en avoir une qui vise à faciliter l'accès aux lieux de diffusion pour les petits organismes culturels.

NOUVELLE PRIORITÉ :

Faciliter l'accès aux lieux de diffusion privés et publics pour les plus petits organismes culturels, particulièrement ceux sans but lucratif.

Pour que les citoyens puissent s'approprier un équipement culturel, il faut que cet équipement dispose lui-même d'un espace voué à cette fin. Nous tenons à préciser que le *Plan directeur pour le développement, la restauration, la mise à niveau et l'implantation des équipements culturels sur l'ensemble du territoire* devra spécifier le besoin de prévoir des espaces communs d'appropriation lors du développement et de la mise à niveau d'un équipement.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Définir un Plan directeur pour le développement, la restauration, la mise à niveau et l'implantation des équipements culturels sur l'ensemble du territoire.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Définir un Plan directeur pour le développement, la restauration, la mise à niveau et l'implantation des équipements culturels sur l'ensemble du territoire qui stipule l'inclusion d'un ou des espaces d'appropriation citoyenne, lors de la planification des projets.

6/ LE RÉSEAU ACCÈS CULTURE

Avant même la mise à niveau des salles, le virage numérique du réseau Accès culture devrait d'abord soutenir la promotion de sa programmation sur Internet et sur les autres plateformes numériques. Il y a là matière à amélioration.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Procéder d'ici 2022 à la mise à niveau numérique de salles de spectacles du réseau Accès culture selon le Plan directeur des équipements culturels.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Procéder d'ici 2022 à la mise à niveau numérique salles de spectacles du réseau Accès culture selon le Plan directeur des équipements culturels ainsi qu'à la mise à niveau de la promotion de leur programmation sur Internet et autres plateformes numériques.

7/ LE LOISIR CULTUREL ET LA PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

L'amélioration de l'offre de services dans le domaine du loisir culturel passera en effet par une meilleure collaboration des différents acteurs, mais elle doit être plus vaste que ce qui est proposé ici. Les services culturels de la Ville doivent faire partie de ce partenariat, en plus des arrondissements et des acteurs du réseau du loisir culturel.

Par ailleurs, on doit rappeler que même pour le loisir culturel, l'offre de services peut être en partie avant-gardiste, qu'elle ne doit pas nécessairement se conformer en tous points aux services attendus.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Favoriser la collaboration entre les arrondissements et les acteurs du réseau du loisir culturel afin d'offrir la diversité de services attendue par les différentes clientèles.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Favoriser la collaboration entre les arrondissements, les acteurs du réseau du loisir culturel et ceux du réseau Accès culture afin d'offrir une diversité de services novateurs aux différentes clientèles.

L'amélioration des infrastructures vouées à la pratique amateur ainsi que l'accès à ces infrastructures sera bienvenue, mais on ne doit pas oublier de mentionner les espaces de création. On ne doit pas non plus se limiter à améliorer les infrastructures existantes, mais bien augmenter le nombre d'espaces, actuellement insuffisant.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Améliorer les infrastructures vouées à la pratique artistique amateur et favoriser l'accès à des studios de musique, des salles de répétition et d'exposition.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Améliorer les infrastructures vouées à la pratique artistique amateur et augmenter leur nombre, et favoriser l'accès à des studios de musique, des salles de répétition, de création et d'exposition.

Les œuvres remarquables issues de la pratique amateur méritent en effet d'être valorisées davantage. Mais la pratique amateur va bien au-delà de la production d'œuvres. Toutes sortes d'initiatives, de regroupements et de manifestations voient le jour dans le cadre de la pratique amateur et eux aussi méritent d'être valorisés.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Valoriser les œuvres citoyennes et appuyer leur diffusion à travers les réseaux municipaux.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Valoriser les œuvres citoyennes et appuyer leur diffusion à travers les réseaux municipaux. Valoriser également les initiatives et manifestations citoyennes exemplaires issues de la pratique amateur et aider à les faire connaître ailleurs sur le territoire de Montréal.

10/ LE QUARTIER DES SPECTACLES

Le Quartier des spectacles est un atout indéniable pour Montréal. Les citoyens des arrondissements en périphérie du centre-ville n'en bénéficient malheureusement que très peu. Le Quartier des spectacles devrait établir plus de liens avec les arrondissements. Nous verrions très bien des artistes des arrondissements être invités à s'y produire et, à l'inverse, des œuvres ou des manifestations accueillies initialement au Quartier des spectacles « partir en tournée », en tout ou en partie, vers les arrondissements.

Rappelons que les citoyens de plusieurs arrondissements comme Montréal-Nord peuvent éprouver beaucoup de difficulté à se rendre au Quartier des spectacles en transport en commun et en voiture.

Le texte de l'objectif portant sur le Quartier des spectacles évoque déjà la mise en place d'une « relation dynamique avec les quartiers culturels montréalais ». Cette intention devrait toutefois faire l'objet d'une priorité explicite.

NOUVELLE PRIORITÉ :

Instaurer un mécanisme de collaboration entre le Quartier des spectacles, les arrondissements et le réseau Accès culture, afin que les artistes et citoyens de tout le territoire de Montréal puissent en bénéficier davantage.

12/ LES FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Les événements qui se tiennent dans les arrondissements peinent souvent à trouver des commanditaires. Nous avons l'impression que les grands événements et festivals se tenant au Quartier des spectacles et ailleurs au centre-ville accaparent la vaste majorité des ressources, au détriment des plus petits événements locaux.

L'objectif et les priorités de cette section de la Politique évoquent déjà la tenue d'une réflexion sur le modèle d'affaires des événements. Nous souhaitons que cette réflexion porte également sur les plus petits événements, et qu'on laisse la place aussi à la création de nouvelles manifestations, pas seulement à l'épanouissement d'événements existants.

OBJECTIF ORIGINAL :

Dans une perspective d'entrepreneuriat, de recherche de revenus autonomes, de développement d'une image de marque forte et d'une relève, définir en 2018 une vision stratégique avant-gardiste dans laquelle les festivals et événements pourront continuer de s'épanouir.

OBJECTIF SUGGÉRÉ :

Dans une perspective d'entrepreneuriat, de recherche de revenus autonomes, de développement d'une image de marque forte et d'une relève, définir en 2018 une vision stratégique avant-gardiste dans laquelle de nouveaux festivals et événements culturels, petits et grands, pourraient voir le jour partout sur le territoire et ceux qui existent déjà pourront continuer de se développer.

Dans les arrondissements, les célébrations de la Fête nationale du Québec constituent un moment fort de la diffusion culturelle dans toute sa diversité. Nous tenons pour acquis que toute stratégie culturelle inclusive qui inspire le comportement citoyen et façonne l'identité québécoise concernera également les célébrations de la Fête nationale. Nous laissons le soin à la Commission de déterminer si une telle précision mériterait d'être apportée dans la Politique.

13/ L'ART PUBLIC

À Montréal-Nord, comme possiblement ailleurs à Montréal, plusieurs œuvres artistiques sur le domaine public ne figurent pas au répertoire de l'art public de Montréal, faute d'une définition inclusive de ce qui constitue « l'art public ». Bien qu'elles soient déjà déployées dans l'espace public, ces œuvres ne peuvent donc pas bénéficier des programmes de valorisation et de préservation de l'art public. Bien que nous ne nous opposions aucunement à la création de nouvelles œuvres, nous croyons qu'on doit simultanément protéger et mettre en valeur les œuvres qu'on détient déjà. La collection municipale d'art public s'en verrait ainsi enrichie d'un seul coup. Pour ce faire, la révision de la définition de ce qu'on entend par « art public » s'impose.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Compléter d'ici 2022 la mise en œuvre du Cadre d'intervention en art public.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Compléter d'ici 2022 la mise en œuvre du Cadre d'intervention en art public qui comprendra une définition plus inclusive de ce qui constitue l'art public.

Mentionnons aussi que l'art public se prête à merveille au numérique. Chaque œuvre d'art public pourrait être accompagnée d'une notice qui dirige les citoyens vers plus d'informations en ligne.

14/ LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

S'il y a des organismes culturels qui sont sensibles à la diversité, ce sont bien ceux de Montréal-Nord. Nous ne pouvons qu'applaudir l'intention du Conseil des arts de Montréal de prendre en compte les questions de diversité dans son soutien aux artistes et aux organismes culturels. Cependant, nous craignons qu'une insistance sur la diversité ne guide trop de décisions du Conseil, notamment celles ayant trait au financement, au détriment de la création, qui devrait toujours demeurer au cœur des décisions.

OBJECTIF ORIGINAL :

Appuyer le Conseil dans sa mission de repérage, de soutien, d'accompagnement et de reconnaissance, avec un accent particulier sur les priorités stratégiques en matière de relève, de diversité et de développement de la philanthropie culturelle.

OBJECTIF SUGGÉRÉ :

Appuyer le Conseil dans sa mission de repérage, de soutien, d'accompagnement et de reconnaissance, avec un accent particulier sur les priorités stratégiques en matière de relève, de diversité et de développement de la philanthropie culturelle, tout en gardant la création au cœur de ses processus décisionnels.

15/ LES LIEUX PRIVÉS DE DIFFUSION MONTRÉALAIS

À un moment où les organismes culturels et les artistes sont aux prises avec des manques de ressources évidents, nous nous interrogeons sur la capacité de la Ville de Montréal d'offrir un programme d'aide pour la mise à jour numérique des salles de spectacles privées. Quoiqu'il en soit, la Ville pourrait bel et bien mettre en œuvre un tel programme d'aide, mais seulement dans la mesure où il ne mine ni le programme de numérisation des salles du réseau Accès culture ni les programmes existants de soutien aux organismes culturels et aux artistes montréalais.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Mettre en œuvre un programme d'aide pour la mise à jour numérique des salles de spectacles privées.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Mettre en œuvre un programme d'aide pour la mise à jour numérique des salles de spectacles privées, sans nuire à la numérisation des salles du réseau Accès culture et aux programmes de soutien aux organismes culturels et aux artistes montréalais.

16/ LES ATELIERS D'ARTISTES

Le nombre d'ateliers d'artistes augmentera si les loyers sont abordables. Dans cette perspective, la bonification du programme d'aide aux organismes culturels sans but lucratif pour la location et l'aménagement d'ateliers nous paraît porteuse.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Revoir le modèle d'affaires afin d'assurer une pérennité aux ateliers d'artistes.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Revoir le modèle d'affaires afin d'assurer une pérennité aux ateliers d'artistes. Ce faisant, considérer la bonification du programme d'aide aux organismes culturels sans but lucratif pour la location et l'aménagement.

19/ LE RAYONNEMENT

Nous sommes fiers quand les arts et la culture de Montréal rayonnent à l'international. En s'affairant à ce rayonnement, il ne faut pas perdre de vue cependant le rayonnement de nos artistes à l'échelle locale. Avant même de penser à conquérir le monde, bien des artistes de nos arrondissements ne demanderaient pas mieux que de rayonner ailleurs à Montréal. Ceci ne peut que renforcer la culture locale et contribuer à la découverte de nouveaux talents. La ville-centre tout comme les arrondissements peuvent contribuer à ce rayonnement.

OBJECTIF ORIGINAL :

S'appuyer sur les réseaux nationaux et internationaux afin de faire rayonner la marque Montréal, les créations et le savoir-faire des artistes et entreprises culturelles et créatives.

OBJECTIF SUGGÉRÉ :

S'appuyer sur les réseaux municipaux, nationaux et internationaux afin de faire rayonner dans notre Ville et à travers le monde la marque Montréal, les créations et le savoir-faire des artistes et entreprises culturelles et créatives.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Élaborer une stratégie de mise en valeur locale de l'offre culturelle de la Ville et de découvrabilité des artistes montréalais.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Élaborer une stratégie de mise en valeur locale de l'offre culturelle de la Ville sur l'ensemble de son territoire et de découvrabilité des artistes montréalais de tous les arrondissements.

20/ LE TOURISME CULTUREL

Dans le même ordre d'idée, le développement du tourisme culturel à Montréal ne devrait pas concerner uniquement les touristes venant de l'extérieur. Une partie des efforts envers le tourisme culturel devrait aussi être dirigée vers le tourisme intérieur, des Montréalais à Montréal. Encourager le tourisme culturel intérieur contribuerait aux économies locales, à la découvrabilité des artistes des arrondissements et à la cohésion de notre Ville. Ainsi, nous créerons également des ambassadeurs culturels qui, connaissant mieux l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, pourraient promouvoir mieux que jamais l'offre culturelle diversifiée de Montréal et ainsi contribuer à véritablement positionner Montréal et ses arrondissements comme métropole culturelle.

OBJECTIF ORIGINAL :

Positionner Montréal comme métropole culturelle.

OBJECTIF SUGGÉRÉ :

Positionner l'ensemble de Montréal comme métropole culturelle, tant à l'extérieur qu'auprès de ses propres citoyens.

Par ailleurs, il serait bon de spécifier que le tourisme culturel, extérieur comme intérieur, vise non seulement le patrimoine religieux, mais aussi le patrimoine architectural, ainsi que les Maisons de la culture et les plus remarquables bibliothèques du réseau.

PRIORITÉ ORIGINALE :

Développer, intensifier et mettre en valeur l'offre des quartiers culturels, des festivals, des musées, de l'art public, du design et du patrimoine religieux.

PRIORITÉ SUGGÉRÉE :

Développer, intensifier et mettre en valeur l'offre des quartiers culturels (y compris le réseau Accès culture et celui des bibliothèques), des festivals, des musées, de l'art public, du design et le patrimoine religieux et architectural.

21/ LE PATRIMOINE

À l'instar de plusieurs de nos recommandations précédentes, nous croyons que la Politique devrait signifier clairement que la préservation et la mise en valeur du patrimoine doivent concerner aussi bien le patrimoine local des arrondissements. Certains de ces lieux peuvent ne revêtir que peu de signification pour les citoyens de la ville-centre, il n'en demeure pas moins que plusieurs de ces lieux exercent autant d'influence sinon plus sur l'identité et l'imaginaire des populations locales que les symboles les plus connus de Montréal. Par ailleurs, la Politique

devrait spécifier que la notion de patrimoine comprend également celle de patrimoine immatériel.

OBJECTIF ORIGINAL :

Préserver et mettre en valeur les lieux et territoires emblématiques qui sont les assises de l'identité montréalaise et des symboles phares de notre imaginaire collectif.

OBJECTIF SUGGÉRÉ :

Préserver et mettre en valeur partout à Montréal les lieux et territoires emblématiques, de même que le patrimoine immatériel, qui sont les assises de l'identité montréalaise et de ses arrondissements, et des symboles phares de nos imaginaires collectifs.

Comme l'art public, le patrimoine se prête aussi très bien au numérique. Les plaques patrimoniales et les panneaux d'interprétation des lieux historiques pourraient eux aussi contenir des directives permettant d'accéder à plus d'informations et à une expérience bonifiée en ligne.

EN CONCLUSION

Nous tenons à remercier la Commission de nous avoir donné l'occasion d'exprimer notre avis et nos préoccupations quant à la Politique de développement culturel 2017-2022 de Montréal. Nous espérons que nos commentaires et propositions aideront à rendre celle-ci plus inclusive. À l'issue de la consultation, nous avons bon espoir de voir paraître une Politique qui répond mieux aux réalités et aspirations des citoyens, des artistes et des organismes culturels de tous les arrondissements. Une politique qui vise le développement des arts et de la culture partout à Montréal, qui reconnaît la spécificité de chaque arrondissement quant à ses quartiers culturels, qui épaula ses organismes culturels sans but lucratif (sans que bien des Montréalais n'auraient qu'un accès restreint à la culture) et qui valorise cette culture de proximité, accessible à tous. Merci.